Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS
Famille, générations et société

Projet de participation politique

Art. 10 LEEJ

Art. 10 LEEJ

Titre

Conférence des enfants

Coordonnées de l'organisation responsable du projet

Terre des Hommes Suisse
Chemin Pré Picot 3 - 1223 Cologny (GE)
022 737 36 07 www.terredeshommessuisse.ch

Partenaire de projet

- Conseil suisse des activités jeunesse (CSAJ)
- Ville de Genève
- Canton du Valais et son délégué à la jeunesse
- Comité de 4 parlementaires fédéraux*ales

Public atteint

- enfants de 10-12 ans à Genève et en Valais
- 16 jeunes bénévoles de 15 à 26 ans
- familles et grand public

Nombre de personnes atteintes

- 267 enfants de 10- 12 ans dans 15 classes/groupes extrascolaires sur 2 cantons

Lieu

Valais et Genève

Durée du projet

Octobre 2021 à juin 2022

Coûts et financement

- bilan financier: CHF 113'799.-
- OFAS CHF37000/Loterie romande CHF25000

Transfert de connaissances

enfants ambassadeur*rices des droits de l'enfant et de la participation politique dans leur classe et leur entourage

Objectif du projet

Les enfants sont capables de formuler des recommandations pour un meilleur respect de la Convention des Droits de l'enfant en Suisse et de mobiliser les responsables politiques.

Activités

Sensibilisation dans les classes sur les droits de l'enfant, rédaction de recommandations, présentation aux autorités politiques, visite du Palais fédéral, rencontres cantonales

Perspectives d'avenir

- conférence des enfants sur tous les cantons romands en 2023 (4 en 2022)
- mobilisation de jeunes bénévoles romands

Opportunités/Risques

- enthousiasme des autorités politiques, des enfants, des délégué*es cantonaux*ales à la jeunesse, des enseignant*es et des institutions
- suivi politique national par le CSAJ

Méthodes de participation

- élections des délégué*es et choix des droits
- formulation de recommandations
- présentation devant les autorités politiques locales et fédérales

Avec le soutien financier de la Confédération, en vertu de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ)
Cette fiche de projet a été réalisée par l'organisation de projet.